

ATTAC
Groupe local de Villejuif
Maison des associations
143 rue Jean Jaurès
94800 Villejuif

Monsieur le Maire de Villejuif
Hôtel de Ville
Esplanade Pierre-Yves Cosnier
94807 Villejuif Cedex

Villejuif le 6 décembre 2017

Monsieur le Maire,

C'est avec surprise et indignation que nous avons découvert dans notre boîte aux lettres à la Maison des associations le courrier, daté du 20 novembre et signé par Madame Casel, nous informant du refus de mettre la salle culturelle de la Médiathèque à la disposition d'Attac-Villejuif le 9 décembre pour un débat public sur « l'évolution des conditions de travail et l'impact de la réforme du marché du travail ».

Ce refus est motivé par le fait que cette salle serait « uniquement à vocation culturelle et artistique ». Or une telle restriction n'apparaît nullement dans la *Charte d'utilisation de la salle culturelle de la médiathèque Elsa-Triolet*, pas plus qu'elle ne figure dans la *Convention de mise à disposition* de cette salle que nous avons signée le 18 octobre, à la demande de vos services, pour en bénéficier. Il y a un an, Attac, en partenariat avec Villejuif sans Tafta, avait d'ailleurs utilisé cette salle pour y tenir un débat du même type que celui que nous programmons pour le 9 décembre, comme le font au demeurant régulièrement diverses associations villejuifoises. Nous notons par ailleurs que le thème de notre soirée, le rapport des hommes au travail dans un contexte de mutation technologique, a une dimension culturelle indéniable.

Nous comprenons d'autant moins votre réaction négative, que nous avons strictement respecté les procédures indiquées par vos services et déterminé avec eux la date et l'horaire de notre manifestation afin de tenir compte des disponibilités de cette salle.

Votre décision nous apparaît en conséquence comme une discrimination inadmissible à l'égard d'Attac que ne peut compenser la mise à disposition d'une autre salle, moins adaptée à la nature de notre initiative (projection d'un film). Son caractère tardif témoigne en outre d'une grande désinvolture à notre égard. Avant de recevoir votre lettre, et fort des contacts que nous avons eu avec vos services, nous avons déjà fait imprimer à nos frais des prospectus que nous avons distribués aux habitants. Ceux-ci se rendront donc à la Médiathèque où ils trouveront porte close. Au-delà de ces préjudices pour notre association et pour les citoyens voulant assister à notre soirée, cette décision constitue un nouveau coup porté contre le mouvement associatif et révèle une conception singulièrement autoritaire de la démocratie locale.

Soyez assurés que nous saurons en tirer toutes les conséquences, notamment en informant largement les Villejuifoises et les Villejuifois du caractère arbitraire et autocratique de votre décision.

Veillez agréer, monsieur le Maire, nos salutations citoyennes indignées.

Pour le Bureau
Jean-Marie ROUX